

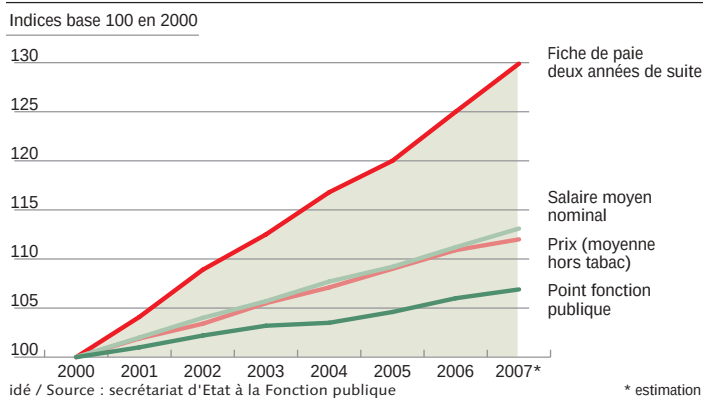
Le gouvernement présente aujourd'hui son calendrier de discussions concernant la rémunération des fonctionnaires. Les syndicats critiquent un « show médiatique » et une « parodie de dialogue social » qui ne répond pas à leurs revendications.

Le gouvernement gagne du temps sur les salaires des fonctionnaires

La deuxième conférence sociale sur la fonction publique se tient cet après-midi sur l'épineuse question du pouvoir d'achat des fonctionnaires. Du côté du gouvernement, Eric Woerth, ministre des Comptes publics, indiquait hier au « JDD » vouloir « mettre fin aux bisbilles sur la façon dont on mesure le pouvoir d'achat des agents (...) Ensuite nous verrons les garanties en matière de pouvoir d'achat. » De leur côté, les huit syndicats de fonctionnaires n'acceptent pas ce préalable et revendiquent une augmentation d'au moins 5 % du point d'indice. En juillet dernier, une étude de l'Insee, immédiatement contestée par le gouvernement, indiquait que le salaire net moyen des fonctionnaires avait diminué de 0,9 % en euros constants en 2005.

Présentée dans un premier temps comme une « conférence de consensus » par Eric Woerth, la réunion d'aujourd'hui donnera surtout la

Evolution comparée des différents indicateurs



parole au gouvernement. Les représentants des syndicats assisteront depuis la salle à une table ronde sur la politique des rémunérations. « Un show médiatique et non pas une véritable négociation », souligne Elisabeth David, secrétaire générale de l'Unsa-fonctionnaires. Eric Woerth

et André Santini, secrétaire d'Etat à la fonction publique, devraient proposer aux syndicats la mise en place d'au moins trois groupes de travail : l'un sur « les outils de mesure et déterminants du pouvoir d'achat », l'autre sur « les carrières, la politique indemnitaire et la mobilité », le troisième sur « le temps de travail et l'action sociale ». Une nouvelle réunion plénière avec les ministres pourrait se tenir mi-novembre, avant une troisième, conclusive, le 10 décembre. Toutefois, « si nécessaire, on prendra un petit temps supplémentaire », affirmait hier leur entourage. Le gouvernement, qui veut éviter les augmentations générales, fait valoir que ce cycle pourrait déboucher sur « une régularité de discussions salariales », alors qu'il n'y a pas eu d'accord dans la fonction publique depuis 1998.

« Tout est joué d'avance »

En fait, tout l'enjeu de ces « discussions » est de savoir si la promesse de Nicolas Sarkozy voulant des fonctionnaires « moins nombreux mais mieux payés » sera tenue. Si 22.791 postes équivalents temps plein, soit un fonctionnaire partant à la retraite sur trois, seront supprimés en 2008, la question des rémunéra-

tions reste entière. Ne sont inscrits au budget 2008 que 250 millions d'euros pour les heures supplémentaires (voir encadré) et 225 millions d'euros pour des mesures catégorielles, en contrepartie des baisses d'effectifs.

Alors que le gouvernement met en avant sa volonté de concertation avec le « débat national sur la fonction publique » devant déboucher sur un « Pacte service public 2012 », les syndicats ne cachent pas leur agacement. « On assiste à une parodie de dialogue social, on a l'impression que tout est joué d'avance », souligne Jean-Marc Canon, secrétaire général de l'UGFF-CGT. Le gouvernement est suspecté de submerger les syndicats de réunions et de jouer la montre.

« Grogne, mécontentement »

S'y ajoute un contexte budgétaire difficile, qui conduit à s'interroger sur ses marges de manœuvre financières. Chacun se souvient des propos de Christine Lagarde annonçant un plan de « rigueur » dans la fonction publique, que Claude Guéant, secrétaire général de l'Elysée avait rebaptisé « plan de revalorisation ».

« Le président de la République multiplie les discours de déclaration d'amour aux agents, mais la reconnaissance, c'est d'abord les salaires », souligne Elisabeth David. « Il y a de la grogne et du mécontentement chez les collègues », affirmait dimanche Gérard Aschieri, secrétaire général de la FSU. La réunion unitaire des huit fédérations syndicales, qui devaient initialement avoir lieu le 26 octobre, a été avancée au lundi 22 « pour des raisons d'agenda ». Une action pourrait être décidée pour novembre. D'ici là, la journée du 18 octobre sur la question des régimes spéciaux fournira une première indication sur le climat social.

DELPHINE BATHO
(Deux-Sèvres, PS)

L'heure sup d'un fonctionnaire sera moins avantageuse que celle d'un salarié du privé

Exonérations. Un décret publié vendredi au « Journal officiel » étend aux fonctionnaires le dispositif d'exonération d'impôt sur le revenu et de cotisations salariales des heures supplémentaires prévu par la loi Tépà. Ces exonérations s'appliqueront sur les heures supplémentaires effectuées à compter du 1^{er} octobre. Une enveloppe de 250 millions d'euros a été inscrite au projet de budget pour 2008. Alors que le projet de décret excluait de fait les heures supplémentaires effectuées par les enseignants, celles-ci ont été réintégrées en extrême compte tenu des protestations des syndicats. Les cotisations sociales salariales bénéficiant de l'exonération représentent 13,76 % du salaire brut

pour un fonctionnaire contre 21 % pour un salarié du privé. Le décret ne prévoit pas de majoration des heures supplémentaires comparable à celle de 25 % qui existe dans le privé, alors même que l'heure supplémentaire est souvent payée moins cher que l'heure normale dans la fonction publique. On est donc loin des engagements du président de la République promettant d'étendre aux fonctionnaires la possibilité de « travailler plus pour gagner plus » et affirmant, le 19 septembre dernier, que les heures supplémentaires devaient « être mieux payées que les heures normales ». « Le sujet n'est pas clos » indiquait-on hier dans l'entourage du secrétaire d'Etat à la Fonction publique, André Santini.